

La Roche-sur-Yon, le 11 janvier 2019

Mme LEGRAS  
Proviseur

AUX

Parents des élèves de Terminale

**Secrétariat Scolarité**

Dossier suivi par :  
Frédéric FOUCHER

**Objet :** Bourses de l'enseignement supérieur 2019/2020

**Référence :** pv-lt 18-73

165 rue Hubert Cailler  
BP 821  
85021 LA ROCHE SUR  
YON cedex

Tél : 02 51 62 63 00  
Fax : 02 51 47 91 05

lycee.delattre@ac-nantes.fr  
http://de-lattre.e-lyco.fr/

Je vous informe que la campagne des bourses de l'enseignement supérieur pour la rentrée 2019 est ouverte. Le Dossier Social Etudiant (DSE) est la procédure qui permet aux futurs étudiants de demander pour l'année universitaire 2019/2020 une bourse d'enseignement supérieur et/ou un logement universitaire **avant le 15 mai 2019**.

Pour constituer votre Dossier Social Étudiant, connectez-vous au site suivant : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr). Vous trouverez également à cette adresse et sur le site du CROUS ([www.crous-nantes.fr](http://www.crous-nantes.fr)) toute la documentation nécessaire expliquant la procédure qui se déroule entièrement par internet.

Les conditions d'obtention d'une bourse d'enseignement supérieur étant différentes de celles des bourses de lycée, je vous conseille de vous connecter même si vous n'êtes pas boursier cette année et d'effectuer une simulation.

Je précise que ce dossier doit être constitué **chaque année universitaire**.

J'attire votre attention sur le fait de constituer votre dossier au plus vite afin d'obtenir une réponse rapide et un paiement précoce à la rentrée pour les bourses et d'accroître les chances d'une affectation d'un logement universitaire, la situation de celui-ci étant difficile dans de nombreuses villes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Proviseur,

Anita LEGRAS